

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 20 nivôse, lors de la séance du 23 nivôse an II (12 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 20 nivôse, lors de la séance du 23 nivôse an II (12 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 244;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_35935_t2_0244_0000_7

Fichier pdf généré le 15/05/2023

s'est terminée par des embrassements fraternels et par la promesse de la renouveler à chaque décade.»

P.c.c., LULLIER (*maire*), THIBAUX (*secrét. adj'*).

5

Un secrétaire lit le procès-verbal de la séance du 16 nivôse.

La Convention adopte la rédaction (1).

6

Un autre lit le procès-verbal du 20 nivôse. Adopté sans réclamation (2).

7

La commune de Paris adresse l'état des prisonniers, le nombre des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention s'élève à 5052 (3).

Insertion au bulletin (4).

[Commune de Paris, 23 niv. II, Etat au 21 niv.] (5)

NOMS DES PRISONS	NB. DE DÉTENUÉS
Conciergerie	557
Grande-Force	612
Petite-Force	264
Sainte-Pélagie	223
Madelonnettes	247
Abbaye	138
Bicêtre	791
A la Salpêtrière	345
Chambres d'arrêt, à la Mairie	121
Luxembourg	463
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	404
Irlandois, rue du Cheval vert	29
Les Picpus, fauxbourg S. Antoine	133
Réfectoire de l'abbaye	61
Les Angloises, rue Saint-Victor	120
Les Angloises, rue de Loursine	83
Les Carmes, rue de Vaugirard	166
Les Angloises, fauxbourg S.-Antoine ...	36
Ecossais, rue des fossés Saint-Victor	79
Maison des fermes	27
Maison Mahay, rue de l'observatoire ...	59
Belhomme, rue Charonne, n° 70	47
Bénédictins anglais, rue de l'observatoire	47

Total général 5 052

Certifié conforme : HEUSSÉE, SOULÈS, GODARD, CORDAS.

8

Des députés de la commune de Tricot (6), département de l'Oise, déposent sur l'autel de la patrie 214 chemises, une aune d'étoffe blanche, et une paire de souliers pour les défenseurs de la République (7).

- (1) P.V., XXIX, 182.
- (2) P.V., XXIX, 182.
- (3) P.V., XXIX, 182. Mention dans C. Eg., p. 97.
- (4) Bⁱⁿ, 23 niv.
- (5) C. 288, pl. 886, p. 36.
- (6) Distr. de Breteuil.
- (7) P.V., XXIX, 182. Mention dans J. Sablier, n° 1073.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Reçu du Comité des Marchés, 18 niv. II] (2)

Il a été présenté à la Convention et apporté audit Comité par les citoyens Mareux frères députés de la commune de Tricot, district de Breteuil, département de l'Oise pour les défenseurs de la République 214 chemises tant bonnes que mauvaises, une aune d'étoffe blanche et une paire de souliers neufs.

CONIEUR (*commis du comité*).

9

La société républicaine de Montrichard (3) annonce que la commune, jalouse de payer sa dette envers la République, a déposé au chef-lieu du district l'argenterie et les cloches de ses églises; que les citoyennes assistent journellement aux séances de la société, et s'occupent à faire des chemises pour les défenseurs de la patrie; que les enfans des deux sexes préparent de la charpie pour nos frères blessés.

Elle annonce aussi qu'une somme de 1500 liv., existant dans sa caisse, est destinée à l'armement et équipement d'un cavalier, et invite la Convention à rester à son poste (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

10

Les sans-culottes d'Aubin-d'Arquenay (6), district de Caen, département du Calvados, remercient la Convention des mesures terribles, mais nécessaires, qu'elle a prises pour établir et consolider la République, et l'invitent à rester à son poste (7).

Tyrannie, fédéralisme, chicane, féodalité..., la Montagne a écrasé l'hydre des abus; mais le fanatisme respire encore, et il n'est point de liberté sans la raison. Législateur, organisez promptement l'instruction publique, et que le glaive de la loi atteigne les complices réfléchis des prêtres rebelles, ainsi que les autres ennemis de notre liberté. Representans, nos frères d'armes veillent aux frontières, les sociétés populaires surveillent l'intérieur; vous, restez à votre poste, et de-là frappez les traîtres (8).

Mention honorable, insertion au bulletin (9).

11

Le conseil général de la commune de Reims annonce qu'à la nouvelle de la prise de Toulon, les cris d'allégresse, vive la République! vive la Convention nationale! vive la Montagne! se

- (1) Bⁱⁿ, 23 niv. (suppl^t).
- (2) C. 288, pl. 875, p. 8.
- (3) Indre-et-Loire.
- (4) P.V., XXIX, 182. Mention dans J. Sablier, n° 1073, J. Matin, n° 525; J. Fr., n° 476.
- (5) Bⁱⁿ, 23 niv. (suppl^t).
- (6) Ci-dev^t St-Aubin-d'Arquenay.
- (7) P.V., XXIX, 182.
- (8) Bⁱⁿ, 23 niv. (Texte plus bref que celui ci-dessus).
- (9) Bⁱⁿ, 2 pluv. (suppl^t).